

Si es, urnaux enregistrent trop souvent des aits qui dénotent, de la part de leurs auteurs, ou une profonde sclérotasse ou une basse cupidité, ils signalent parfois aussi des actes de bienfaisance et de charité qui portent avec eux leur plus douce récompense.

Dans la nuit du 16 au 17 de ce mois, X..., pauvre charbonnier, ayant pour domicile une chétive chaumière à Boubiers-sur-Canche, cheminait accompagné de sa femme. A côté d'eux marchait leur maigre rossinante, traînant péniblement la misérable charrette qui sert à la profession du mari. Ils se trouvaient non loin de Boubiers, sur la route départementale de Frévent à Hesdin, quand tout à coup ils voient venir à eux deux gendarmes de la brigade de Frévent; aussitôt, ils s'empresent d'enlever un ballot caché dans leur voiture et le jettent dans le fossé bordant la grande route, et continuent tranquillement leur marche. Mais le clair de lune avait permis aux gendarmes d'apercevoir le manège des époux X.... Ils courent vers cet endroit, et découvrent un sac rempli de tabac en feuilles de mauvaise qualité. Ils arrêtent les époux X..., leur déclarent procès-verbal, s'emparent de leur personne et de leur voiture, et les conduisent à leur caserne.

Le lendemain, les gendarmes les amènent à Saint-Pol avec leur charrette. Le receveur-entreposeur, touché de l'état de misère et de dénûment des délinquants, les engage à transiger, afin de les laisser libres. Mais ceux-ci n'avaient point le premier centime pour payer les frais de la transaction. Le mari obtient la permission d'aller chez une de ses connaissances emprunter la somme nécessaire, mais on la lui refuse. Que faire en pareille circonstance? Il ne restait plus aux époux X... d'autre chance que d'être conduits en prison et de laisser vendre leur modeste attelage, seule et unique ressource de ce pauvre ménage.

Déjà les gendarmes se disposaient à exécuter leur mandat, lorsque le sieur Hernu, honnête ménager, demeurant à Croix, les rencontre. Il se fait expliquer le motif de cette accusation. La femme, fondant en larmes, lui raconte ce qui vient de lui arriver, en ajoutant qu'elle abandonnait trois enfants en bas-âge, sans avoir aucun secours. Vivement ému de ce récit, le sieur Hernu consent à leur avancer la somme nécessaire pour les rendre à la liberté. Mais sur l'observation des époux X..., qu'ils ne pourront de sitôt s'acquitter envers lui de l'avance qu'il veut bien leur faire, Hernu répond : « C'est bien, si vous ne pouvez pas me rendre la somme que je vais verser pour vous, je regarderai cela comme une charité. »

Il serait difficile de peindre la joie des époux X..., qui se virent, d'une manière aussi providentielle, rendus à la liberté, et qui purent emmener avec eux leur modeste véhicule.

Quant à l'acte du sieur Hernu, obligeant les personnes qui lui étaient inconnues, il n'a pas besoin d'éloges.

(Courrier du Pas-de-Calais).

Il résulte d'un document, tout récemment publié par le comité des houilles françaises, que la quantité de houille que consomme annuellement la France est évaluée à 115 millions de quintaux métriques, et que, sur ces 115 millions, 64 seulement sont extraits de notre sol, et que 51 nous sont apportés de la Belgique et de l'Angleterre.

La surface houillère de la France est évaluée à 500,000 hectares, dont 350,000 sont exploitables.

Au marché aux grains de Lille, de mercredi, il y a eu une baisse moyenne de 30 centimes à l'hectolitre.

M. Mahistre vient de communiquer à la Société impériale des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille un mémoire sur le *Mouvement des manivelles simples, dans les machines à vapeur à double effet.*

Jusqu'à présent, la théorie du mouvement des manivelles n'a été donnée que pour le cas où la force motrice est constante. Il en résulte que cette théorie n'est pas applicable aux machines à vapeur à détente, où la force motrice varie souvent avec une grande rapidité. Il s'ensuit encore que l'on n'ose pas compter sur l'efficacité du poids des volants, calculé d'après cette théorie, pour régulariser convenablement le mouvement de la manivelle.

Apporter dans cette partie de la mécanique appliquée le degré d'exactitude qu'elle comporte, tel est le but que l'auteur du mémoire s'est proposé.

M. Mahistre donne dans son travail une application numérique de la formule des volants, relativement à une machine qui fonctionne à Lille (machine de M. Lefebvre), et dont la force totale est de 41<sup>ch</sup> 25.

Pour la même force, la même vitesse, le même diamètre du volant, le même coefficient de régularité, la forme nouvelle donne :

Pour le poids de la jante, = 3003 k.

la formule ordinaire, 2114 k.

Différence. . . = 889 k. ou 42 %.

Quand le mouvement de la manivelle est sensiblement uniforme, la vitesse du piston s'obtient très simplement en un point quelconque de sa course, ainsi que le temps correspondant à l'espace parcouru. L'auteur du mémoire a été conduit, de la sorte, à une propriété curieuse du mouvement du piston, qu'il énonce de la manière suivante :

*Si l'on porte en-deçà et au-delà du milieu de la course, une quantité égale au 1/4 de la troisième proportionnelle entre la longueur de la course et celle de la bielle, on aura deux points tels que le piston atteindra le premier avec sa plus grande vitesse, le second en un temps égal à la moitié du temps de la course entière, du moins à très peu près.*

Dans les cas ordinaires de la pratique, le 1/4 de cette troisième proportionnelle est égal au dixième ou au douzième de la course du piston, suivant que le bras de la manivelle est le cinquième ou le sixième de la longueur de la bielle.

On assure, dit le *Sicéle*, qu'un projet relatif à la centralisation et à l'exploitation de tous les théâtres de la province par une administration privée d'être envoyé au ministre d'Etat et à une commission spéciale. Aux termes de ce projet, les artistes seraient non-seulement rétribués convenablement, mais encore auraient un avenir assuré par une retraite qui serait du tiers de leurs appointements. Les deux tiers des bénéfices produits par l'exploitation des théâtres seraient destinés tous les ans à grossir le chiffre d'une caisse de secours pour tous les artistes, les musiciens, les employés et les ouvriers, en sus des appointements et salaires que l'administration payerait intégralement et des retraites qu'ils recevraient; ces bienfaits seraient distribués d'après les indications d'un comité spécial.

### FAITS DIVERS.

Dans l'Indre, l'élection a donné une immense majorité à M. Charlemagne, candidat du gouvernement, contre M. Lancosme-Brève. M. Charlemagne a obtenu 20,000 voix contre 4,000, en nombre rond.

Cette élection honore une famille à qui la position de ses membres a permis de rendre au pays des services justement appréciés. En effet, le passé de cette famille est des plus remarquables.

M. Raoul Charlemagne, maire de Châteauroux depuis plusieurs années, a succédé dans ces fonctions, à M. Henri Charlemagne, son oncle, qui est décédé en novembre 1858. On a constaté qu'aux funérailles de ce dernier, 12,500 personnes ont voulu rendre un hommage public aux qualités du défunt dont la carrière administrative a été marquée par tant de zèle et de dévouement.

Le département de l'Indre vient de donner une nouvelle preuve de ses sympathies pour l'honorable député, en lui accordant une majorité aussi imposante.

M. Edmond Charlemagne père de M. Raoul, après avoir été successivement procureur du Roi à Châteauroux après 1830, député de 1832 à 1845, époque où il fut obligé de se retirer par cause de santé, accepta en 1848 la candidature qui lui était offerte et fut nommé presque à l'unanimité, représentant à la constituante. Réélu à l'Assemblée législative, il fut nommé conseiller d'état en 1851 et vint d'être élevé à la dignité de sénateur en décembre dernier.

M. Charlemagne-Légrand, aïeul du député nouvellement élu, a rempli de hautes fonctions administratives. Il a été maire de la ville d'Issoudun, receveur général du département du Cher, à Bourges, puis longtemps député dans l'Indre. Ami intime du maréchal Bertrand, M. Charlemagne-Légrand est décédé à l'âge de 93 ans. Sa mort fut un deuil véritable pour la ville de Châteauroux.

Hier, vers trois heures de l'après-midi, les cris : A la garde ! au voleur ! ont, dit la *Gazette des Tribunaux*, spontanément retenti sous les voûtes de la Bourse; et au même instant, la foule s'est pressée dans l'une des galeries, en face de la porte du commissaire de police, autour de deux hommes qui se débattaient; l'un, celui qui avait proféré les cris, tenait l'autre fortement serré par la gorge, et c'était inutilement que ce dernier retombait d'efforts pour se débarrasser de ses étreintes.

Un agent de service de sûreté étant survenu, le premier, M. G..., rentier, lui déclara que le second venait de tenter de lui soustraire une somme de 17,000 fr. en billets de banque dans sa poche, et il alla aussitôt répéter sa déclaration devant le commissaire de police, en présence de l'inculpé, qui y avait été conduit. Ce dernier ayant été fouillé, on trouva sur lui 120 fr. en or, une montre d'argent avec une chaîne d'or, un porte-cigares, et un passeport au nom de M..., âgé de vingt-six ans, né à Londres, marchand de tabac.

Il soutint que ces objets étaient sa légitime propriété, en ajoutant qu'il n'était que momentanément à Paris, où il était venu pour affaires, et qu'il logeait dans un hôtel de la rue de la Paix; il nia la tentative de vol qui lui était imputée; mais en présence de l'affirmation de M. G..., le commissaire de police maintint provisoirement l'arrestation du prévenu, et le fit assigner à sa disposition dans un poste voisin, en attendant qu'il se fût renseigné sur son identité et sur ses antécédents.

Les eaux artésiennes du puits de Grenelle, qui jaillissent avec abondance depuis le 26 Février 1841, viennent d'être conduites au sommet de la colonne monumentale construite au milieu de la place de Breteuil, et le vieil échafaudage vermoulu qu'on voyait, depuis dix-huit ans, dans la cour de l'abattoir, au dessus de la source même, va être immédiatement démoli.

Les idées belliqueuses font de tels progrès qu'elles gagnent jusqu'aux gens qui, par leur profession sont les plus pacifiques. Il y a eu hier à la Bourse une complète déclaration d'hostilité suivie d'effet entre deux agents de change. Le champ de bataille était la corbeille. Au milieu des offres et des demandes qui se croient de toutes parts on entend un *ce n'est pas vrai* immédiatement suivi d'un bruit sec que ressemblait, à s'y méprendre, à une main toute grande ouverte tombant sur une joue. Vous jugez de la rumeur. Quoi ! la guerre dans le sanctuaire du temple de Plutus. Le lévite officiel du dieu, le commissaire de police, est intervenu aussitôt et a mis les deux agents batailleurs à la porte. On dit que le syndicat va les contraindre à donner leur démission. Espérons que l'affaire n'ira pas plus loin et que ce premier combat sera aussi le dernier.

On nous dit que dans le cas où le syndicat n'exigerait pas la démission des deux combattants, ils seraient condamnés chacun à une amende de 10,000 francs. Voilà dans tous les cas un soufflet qui aura coûté cher à celui qui l'a donné, et hélas ! à celui qui l'a reçu.

Nous apprenons aujourd'hui que l'affaire des deux agents de change a eu une solution pacifique.

Les deux adversaires ont été condamnés, en vertu des règlements de leur compagnie, chacun à 10,000 francs d'amende, d'autres disent 25,000. L'agresseur subira en outre un mois de suspension, et son adversaire, trop impétueux dans sa réplique, en sera quitte pour trois semaines de la même peine. Mais le syndicat ne s'est montré si doux qu'à la condition qu'un duel n'aurait pas lieu, défense étant faite, en vertu du règlement, à deux agents de change de se battre à quelque arme que ce soit, à moins de donner leur démission.

Les deux adversaires, ramenés à des sentiments moins agressifs par leurs nombreux amis, ont fini par se rappeler que, depuis de nombreuses années, ils étaient d'excellents camarades, et se sont serré la main.

M. de Chavannes a fait récemment dans le *Moniteur* l'icongraphie, si nous pouvons nous exprimer ainsi, du marché de chevaux de la ville de Paris. Entre autres particularités intéressantes, ce travail contient de curieux renseignements sur les tromperies de messieurs les maquignons. Voici ce qu'il en dit et qui pourrait s'appliquer à bien d'autres marchés qu'à ceux de Paris :

« On remplirait un volume avec les ruses du maquignonage qui fleurit au boulevard de l'Hôpital comme dans une terre promise. L'ensemble des moyens dont cette industrie dispose pour masquer, au jour voulu, les défauts, les tares ou les vices de conformation d'un cheval, le peu d'élasticité de ses articulations raides, pour tirer de son corps usé la dernière étincelle de vie, constitue un art véritable, art poussé à une perfection que l'on serait tenté d'admirer si tromper le prochain n'était son but, sa raison d'être. Dents limées, poils rapportés sur les genoux chauves, queues en partie postiches, sabots réparés avec une plaque de corne, blessure artificielle et légère pour dissimuler une infirmité grave, telle que l'inflammation produite par une paille enfoncée dans un œil attaqué de

» Nous étions là, chacun d'un côté du seuil. J'étais seul dans l'antichambre, et la cheminée saillante du salon dérobait Marie aux yeux des joueurs. Je lui pria la main, et, eût-il dû m'en coûter la vie, je la pressai sur mes lèvres; — mais comment ? je l'ignore.

» Marie laissa tomber sur moi un regard plein d'âme, un regard étrange où se confondaient le paradis et l'enfer. Je crus voir une larme briller dans ses yeux, et je ne me trompais point ! Quel supplice ce dut être pour elle de ne pouvoir retenir cette larme ! Mais soudain, reprenant son masque, elle recula de quelques pas, me salua avec une froide politesse, et disparut.

» Crois tu que je m'en retournerai tout de suite à Quillinge ? Non ; après avoir parcouru une certaine distance, j'attachai mon cheval, je me mis à errer dans l'allée, puis j'arrivai dans le parc. Là s'offrit à mes regards un tableau si sacré pour moi que je n'osai point en approcher.

» Caché entre les arbres, j'aperçus dans la demi-obscurité d'une soirée de printemps, Marie assise sur un banc et la tête appuyée contre le tronc d'un jeune bouleau. Il ne s'agissait plus maintenant d'une seule larme furtive ; elle en répandait un torrent : — c'était l'expression de la plus violente douleur.

» Et je n'étais qu'à quelques pas d'elle !

» J'éprouvais en ce moment jusqu'à quel délire peut croître la passion ; j'eus cependant assez d'empire sur moi pour songer au péril et à la réputation de Marie. Je m'enfuis ; — je m'enfuis sans regarder derrière moi ; mais un faible cri qui parvint à mon oreille me porta à croire qu'elle m'a vu...

» A présent tu sais tout — et tu n'ignores pas non plus que je suis au bord d'un précipice. »

« Quelques jours plus tard.

» Tout va bien maintenant. Mon sang est apaisé, mes idées sont nettes ; le mal est guéri ; et qui m'a sauvé, qui nous a sauvés tous deux ?... Marie. — Marie seule.

» J'ignore comment cette dernière semaine s'est passée, car je ne me suis pas reconnu moi-même.

» Avant hier, le bruit s'est répandu que les châtellains de Malkolmsen allaient entreprendre un long voyage aux eaux, ou Dieu sait où.

» Grâce au Ciel, je suis heureux, car je sais qu'elle supporterait toute espèce de supplice plutôt que de rester dans le voisinage de celui que le devoir lui ordonna de fuir.

» Marie a toujours été une femme admirable. Aujourd'hui je l'adore réellement, mais d'un autre amour, comme elle le mérite. Je retourne à mes devoirs, à mes affaires, pour ne plus jamais m'égayer sur la fausse voie où je m'étais précipité presque à mon insu.

» Je me demandai à moi-même : n'aurais-tu pas triomphé à la fin. — triomphé par ta propre force ? Qu'il serait beau d'avoir cette conviction ! — Mais quelle issue différente n'ont pas eue bien des luttes de ce genre ! On surmonte la tentation une fois, plusieurs fois même ; mais il vient enfin un moment où elle nous trouve désarmés.

» J'ai acheté le terrain attenant à la maison du conseiller Utter. Je m'y ferai bâtir l'année prochaine une maison d'où j'aurai toujours sous les yeux la mansarde où elle a vécu, travaillé et aimé autrefois. Elle sera tout à la fois riche et pauvre en souvenirs pour moi, cette maison qui m'est déjà si chère, parce que j'y évoquerai constamment l'image de Marie se jouant derrière les rideaux ! »

Cette lettre, où l'âme de William se reflétait tout entière, et à la fin de laquelle il cherchait à s'imposer un calme qu'il ne possédait pas, ne sortit jamais de ses mains. Lorsque son âme se fut réellement apaisée, lorsqu'il fut rentré dans son état normal, il déchira la lettre en mille morceaux avec indignation : « Qu'est-ce que ces folies ? se dit-il. Avais-je donc perdu l'esprit ? Le nom de Marie, ce que j'ai de plus cher au monde, doit-il être profané de cette manière ? Elle, l'épouse d'un autre, elle lutte contre une faiblesse qu'elle voudrait vaincre, — et elle serait trahie par celui qui la force à soutenir ce combat ! — Non, ce serait trop vil ! Marie est digne d'un sentiment plus noble que celui qui fait céder au besoin d'épancher sa douleur. Elle souffre sans confier — et je veux limiter ! »

Les amis de William attendirent en vain une lettre de l'ingénieur ; ils ne reçurent qu'une couple de misérable chiffons de papier qui ne contenaient guère que des excuses et des banalités.

### CHAPITRE XX.

Marie, venue à la ville pour faire des visites d'adieu, était assise sur le sofa du cabinet avec sa plus ancienne et sa meilleure amie, sa mère.

« Quand te reverrai-je, chère enfant ? lui demanda cette dernière.

— Dieu seul le sait, chère maman, car Walden a sérieusement résolu de faire un tour à l'étranger après notre voyage aux eaux. Il est si agréable de parcourir un peu le monde.

— Agréable ? Je crains, Marie, que ce ne soit le désir de l'amuser qui t'éloigne d'ici. » Marie rougit et ne répondit rien.

« Peut-être, mon enfant, as-tu revu, par hasard, celui qui te fut si cher ? »

— Oui, mère — et c'est précisément parce qu'il m'est encore cher, et parce que j'ai toujours dans la mémoire les paroles que tu m'as adressées le soir de mes fiançailles, que je désire m'éloigner. Je n'ai pas non plus voulu contrarier Walden, qui gagnera, je crois, à se séparer de sa société habituelle.

— Je comprends, ma fille !

Un léger soupir souleva le sein de Marie.

« Je n'ai pas encore été m'installer chez vous, poursuivit sa mère ; ce n'est point par les motifs puérils que j'ai prétextés, mais par une raison que tu vas connaître. Si j'avais été témoin, dans votre ménage, de quelque chose que je n'aurais pas approuvé, je craignais de ne point rester assez impassible — peut-être même d'embrasser ton parti — et cette partialité pour l'un des époux peut avoir d'incalculables conséquences, surtout dans les premiers temps du mariage. Quoique je ne vous ai pas vus à Malkolmsen, j'ai eu de croire que ma fille est une maîtresse de maison raisonnable. Cependant une chose m'inquiète : on dit que Walden recommence déjà à s'adonner à sa malheureuse passion pour le jeu. — Est-ce vrai ? »

— Hélas, oui !

— Eh bien, Marie, je pense que ce voyage, dont tu attends de si heureux effets, bien loin de remédier au mal, procurera, au contraire, à ton mari, la liberté qu'il recherche. Il n'a pas besoin d'une société connue et habituée pour lâcher la bride à sa passion.

— En voyage on rencontre tant de variété, chère maman ; toujours des objets nouveaux ; — on a tant à voir et à entendre !

— Tout cela peut exciter de l'admiration, du

ravisse  
te deve  
souven  
que le  
passion  
positiv  
étrangè  
terrible  
fait ab  
ces end  
dangere  
au voya  
Marie  
main. I  
sous ph  
indomp  
partie,  
stance  
voyage  
trop gra  
crainte  
« Tu  
point ég  
Ah ! Ma  
ni jama  
l'avoir p  
en ce m  
seil de l  
de sang-  
précipité  
— Pr  
n'ai pas  
de mes  
— Ain  
devenues  
ancien et  
même 20  
ment ?